



Cher - Eure & Loir - Indre - Indre & Loire - Loir & Cher - Loiret

Orléans, le 5 mars 2010

9, Rue du Faubourg Saint Jean
45 000 ORLEANS
Tél. : 02.38.780.780

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU SNES ORLÉANS-TOURS

suite aux incidents survenus jeudi 4 mars 2010 au Lycée Charles Péguy

La section académique du SNES condamne l'intervention disproportionnée des forces de police, jeudi 4 mars 2010, contre des lycéens de Charles Péguy, alors même que des discussions entre enseignants et élèves auraient permis de débloquer la situation.

Elle exprime son soutien total aux personnels du Lycée Charles Péguy, qui, en refusant d'organiser le bac blanc, poursuivent leur action collective contre les suppressions de postes qui frappent leur établissement, et contre les réformes régressives programmées dans le Second degré.

Ces personnels, avec le soutien de la FCPE locale, ont déjà fait connaître à plusieurs reprises leur opposition à ces projets : boycott du Conseil d'administration du 4 février sur la préparation de la rentrée, vote à l'unanimité d'une motion dénonçant la perte de moyens d'enseignement (2 postes complets et 5 emplois de stagiaires), pétition très majoritaire de protestation contre la suppression du poste de philosophie, lettre au Recteur...

Leur décision majoritaire de refuser l'organisation du bac blanc s'inscrit dans cette volonté de lancer un signal fort en direction de la communauté éducative et de l'opinion publique : la réforme Chatel, c'est un lycée qui réduit l'offre de formation et les dispositifs d'aide, un lycée qui tourne délibérément le dos à la réussite de tous les élèves !

Les personnels, eux, voient leurs conditions de travail se dégrader, avec plus d'élèves à prendre en charge, plus d'heures supplémentaires à assurer, et plus de missions à accomplir hors enseignement. Ils ont raison de dire : « ça suffit ! », et de décider, comme le SNES les y invite, de ne plus accomplir de tâches au-delà de leurs missions statutaires.

Le SNES est à leurs côtés dans ce juste combat en faveur des lycéens et du service public d'éducation. Combat qui doit se poursuivre, par la grève dans les collèges et les lycées le vendredi 12 mars, et au-delà jusqu'au retrait des réformes inacceptables.

Section académique du SNES Orléans-Tours - 5 mars 2010